



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Groupe d'experts de la comptabilité nationale****Dix-septième session**

Genève, 22-25 mai 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau**Ordre du jour provisoire annoté de la dix-septième session**

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 22 mai à 9 h 30. La salle où se tiendra la réunion reste à préciser.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau.

A. Réunion spéciale consacrée à l'Europe orientale, au Caucase et à l'Asie centrale, à l'Europe du Sud-Est et à d'autres pays intéressés

2. Sociétés financières : unités, sous-secteurs, sources de données et méthodes d'estimation de leurs production, importations et exportations.
3. Mesurer les exportations et les importations de services touristiques et de services de voyage.
4. Renforcer la collaboration entre les producteurs de statistiques macroéconomiques dans la région : prochaines étapes.

B. Groupe mixte d'experts de la comptabilité nationale

5. Mondialisation.
 - a) Propriété des produits de la propriété intellectuelle ;
 - b) Partage de données ;
 - c) Avancées récentes en matière de mesure de la production et de la consommation mondiales ;
 - d) Mesure des effets de la mondialisation.
6. Rôle des comptes satellites dans la comptabilité nationale.



7. Difficultés à surmonter pour maintenir la cohérence des séries chronologiques.
8. Nouvelles sources de données et dernières innovations en matière d'établissement des comptes nationaux et internationaux.
9. Travaux futurs et adoption du rapport.
10. Questions diverses.

II. Ordre du jour provisoire annoté

Point 1. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

1. La réunion est organisée en application d'une décision prise par la Conférence des statisticiens européens en juin 2017 (ECE/CES/2017/14) et de la recommandation de la précédente réunion du Groupe d'experts sur la comptabilité nationale, tenue en juin 2017.

A. Réunion spéciale consacrée à l'Europe orientale, au Caucase et à l'Asie centrale, à l'Europe du Sud-Est et à d'autres pays intéressés

Organisateurs : Association européenne de libre-échange (AELE), Eurostat, Division de statistique de l'ONU et CEE

Contributions : Comité d'État pour la statistique de la République d'Azerbaïdjan ; Comité national de statistique de la République du Bélarus ; Bureau central de statistique d'Israël ; Office national de statistique de Mongolie ; Banque de Russie ; Banque nationale de Serbie ; Banque centrale d'Uruguay et Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

2. Ce module est consacré à la mise en œuvre et à l'harmonisation du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) et du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, sixième édition (MBP6) dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et de l'Europe du Sud-Est. Il s'inscrit dans le prolongement de l'atelier sur la cohérence entre les comptes nationaux et la balance des paiements (Minsk, 3-5 octobre 2017) et permettra d'examiner plus en profondeur les questions méthodologiques et pratiques ci-après.

Point 2. Sociétés financières : unités, sous-secteurs, sources de données et méthodes d'estimation de leurs production, importations et exportations

3. La communication sur « La ventilation par sous-secteurs des sociétés financières : unités et sources de données » portera sur l'expérience du Bélarus en matière de relations avec le secteur des sociétés financières au regard de la norme internationale (le SNC 2008). Les travaux d'élaboration et de mise en œuvre de la classification des unités institutionnelles y seront brièvement exposés. Les critères appliqués pour affecter les unités institutionnelles aux différents sous-secteurs des sociétés financières à partir des informations consignées dans le registre des entreprises seront exposés dans la communication, qui décrira en outre les sources de données relatives au secteur des sociétés financières.

4. La communication sur « Les sociétés financières : unités, sous-secteurs et sources de données » de la Banque de Russie contiendra des renseignements sur la liste des institutions classées dans le secteur des sociétés financières en Russie. En 2013, la Banque de Russie est devenue l'organe suprême de réglementation du pays. Elle contrôle et enregistre donc la plupart des institutions financières et délivre les licences d'exploitation. Depuis octobre 2014, à partir des informations existantes sur les institutions enregistrées et d'autres données juridiques, la Banque établit la liste des institutions financières par sous-secteurs, en se conformant à la classification prévue par le SNC 2008. La communication présentera

en outre les principales sources de données statistiques sur les institutions financières, ainsi que les faits nouveaux, dont la collaboration avec divers organismes chargés de collecter des informations et d'élaborer des rapports sous la supervision de la Banque et l'extension de la liste des institutions financières enregistrées et agréées.

5. La communication sur « La mesure de la production, des importations et des exportations de services financiers » portera sur l'enregistrement des services bancaires et des services d'assurance dans les comptes nationaux et les statistiques de la balance des paiements de l'Azerbaïdjan. La première partie de la communication contiendra des renseignements sur les sous-secteurs et les unités du secteur des entreprises financières, ainsi que sur les méthodes et sources d'information utilisées pour calculer la production des intermédiaires financiers, de la banque centrale et des services d'assurance. La seconde partie exposera les aspects fondamentaux et la structure des statistiques de la balance des paiements, ainsi que les sources d'information et les principes de base de la production de données relatives aux importations et aux exportations de services financiers et de services d'assurance.

6. Dans la communication sur « La mesure des services financiers dans la comptabilité nationale d'Israël », le Bureau central de statistique d'Israël décrira les méthodes et les sources de données utilisées dans le pays pour mesurer la production des banques, des compagnies d'assurances et de la banque centrale.

Point 3. Mesurer les exportations et les importations de services touristiques et de services de voyage

7. Dans la communication sur « La mesure des exportations et des importations de services de voyage », la Banque nationale de Serbie décrira la façon dont les données relatives aux services de voyage sont enregistrées dans la balance des paiements du pays. La communication couvrira les sources de données et les procédures d'estimation des déplacements personnels et professionnels, y compris les rapports sur la ventilation des paiements par carte établis à l'intention de la Banque nationale et un modèle d'estimation des dépenses en numéraire.

8. Dans la communication sur « La mesure des services touristiques en Mongolie », la Banque de Mongolie décrira comment elle produit les statistiques relatives au tourisme. La communication contiendra un aperçu des sources de données et apportera des précisions sur les enquêtes par sondage que réalise la Banque. La communication exposera en outre l'approche adoptée pour assurer la compatibilité des données et en améliorer la qualité lors du passage au MBP6, ainsi que les domaines auxquels consacrer des travaux à l'avenir.

Point 4. Renforcer la collaboration entre les producteurs de statistiques macroéconomiques dans la région : prochaines étapes

9. La méthodologie, les normes et les concepts sous-jacents des versions les plus récentes du Système de comptabilité nationale et de la balance des paiements sont cohérents entre eux. Dans la pratique de grandes différences persistent toutefois entre les données statistiques produites dans le monde ; la définition d'orientations s'impose donc pour remédier aux disparités observées dans les données publiées.

10. La communication sur « L'harmonisation des données de la balance des paiements et du Système de comptabilité nationale dans la région de la CEPALC » se concentrera sur les travaux d'harmonisation menés par un groupe de travail créé récemment sous les auspices de la CEPALC avec pour mandat d'étudier les sources d'incohérences et de promouvoir l'introduction de bonnes pratiques dans la région. La communication présentera les progrès accomplis par le groupe de travail dans quatre domaines (structure d'ensemble, investissement étranger direct, services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) et biens et services) et étudiera la marche à suivre et les actions à entreprendre.

11. Les participants des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est ayant pris part à l'atelier sur la cohérence entre les comptes nationaux et la balance des paiements (Minsk, 2017) ont constaté que l'application des nouvelles normes MBP6 et SNC 2008 soulevait des difficultés considérables au niveau national. Pour surmonter les obstacles il était donc indispensable de partager l'expérience acquise et les bonnes pratiques en matière d'arrangements institutionnels, de collecte et d'échange des données, de gestion des problèmes méthodologiques concrets et de solutions pratiques. Les participants ont demandé aux organisations internationales d'établir des forums pour donner aux producteurs des comptes nationaux et de statistiques financières et de balance des paiements la possibilité de se rencontrer à intervalles réguliers afin de débattre des questions d'intérêt commun. Les organisations internationales pourraient en outre apporter leur aide en définissant des orientations pratiques ou en les renforçant. Les participants à la réunion spéciale seront invités à approfondir le sujet et à proposer des activités concrètes auxquelles la CEE et les organisations partenaires pourraient apporter un appui.

B. Groupe mixte d'experts de la comptabilité nationale

Point 5. Mondialisation

Organisateurs : Office de statistique de Finlande, Eurostat, OCDE et CEE

Contribution : Statistique Canada, Office de statistique de Finlande ; Banque centrale de Hongrie (Magyar Nemzeti Bank (MNB)), Banque centrale d'Irlande ; Bureau central de statistique d'Irlande ; Institut italien de statistique ; Institut national de statistique et de géographie du Mexique ; Office de statistique des Pays-Bas ; Office national de statistique du Royaume-Uni (à confirmer) ; Bureau d'analyse économique des États-Unis ; Eurostat ; OCDE ; CEE et Division de statistique de l'ONU

12. Ce point permettra de procéder à une évaluation de la suite donnée aux recommandations du Guide pour la mesure de la production mondiale et aux décisions adoptées à la seizième session du Groupe d'experts de la comptabilité nationale consacrée à la mesure de la production mondiale. Les délibérations s'appuieront en outre sur des travaux récents qu'Eurostat, l'OCDE et la CEE ont consacrés à la mesure de la numérisation, des transactions internationales portant sur des produits de la propriété intellectuelle et du partage de données. Le débat sera axé sur les thèmes ci-après.

a) Propriété des produits de la propriété intellectuelle

13. En raison de leur nature immatérielle et de leur aptitude à être utilisés simultanément par de nombreuses personnes dans différents lieux, les produits de la propriété intellectuelle constituent pour les entreprises multinationales un outil efficace de transfert des bénéfices. Le transfert de ces produits vers une juridiction à faible taux d'imposition permet de réduire la valeur ajoutée créée dans le pays d'origine et de l'augmenter dans le pays de destination du fait que les revenus générés par la fourniture d'un accès à un produit de la propriété intellectuelle (par des parties apparentées ou des tiers) sont inclus dans le produit intérieur brut (PIB). Déterminer quelle entité d'une multinationale détient la propriété économique d'un produit de la propriété intellectuelle n'est pas chose facile, mais des directives ont été formulées dans le Guide pour la mesure de la production mondiale. La séance portera en particulier sur les pratiques nationales concernant la détermination de la propriété économique des produits de la propriété intellectuelle et sur les travaux entrepris par le Groupe de travail Eurostat-OCDE sur les terrains et autres actifs non financiers.

14. La communication sur « La propriété économique des produits de la propriété intellectuelle » exposera les progrès accomplis par le Groupe de travail Eurostat-OCDE sur les terrains et autres actifs non financiers, qui étudie actuellement la manière dont est déterminée la propriété économique des produits de la propriété intellectuelle en vue de dégager les pratiques optimales et de fournir des orientations complémentaires aux pays.

15. Un grand nombre d'études scientifiques apportent un éclairage sur la stratégie adoptée par les entreprises multinationales américaines consistant à transférer des bénéfices d'un pays à l'autre pour réduire leur charge fiscale globale. La plupart des études se sont concentrées sur l'utilisation des accords de licence de propriété intellectuelle et de l'endettement intragroupe pour expliquer pourquoi et comment les entreprises multinationales transfèrent leurs revenus d'un pays à l'autre. Le recours à cette stratégie pourrait reculer aux États-Unis suite à l'adoption de la loi sur la réforme fiscale de 2017, mais cette stratégie a eu à ce jour un effet marqué sur la mesure de l'activité économique. La communication du Bureau d'analyse économique des États-Unis sur « Le transfert stratégique des produits de la propriété intellectuelle au sein des entreprises multinationales des États-Unis » étudie la façon dont les entreprises multinationales des États-Unis utilisent les accords de partage des coûts entre les sociétés mères et leurs entreprises affiliées étrangères pour transférer les bénéfices vers des juridictions à fiscalité réduite. Les résultats de cette étude corroborent l'hypothèse du Bureau selon laquelle la conclusion d'un accord de partage des coûts se traduit par une baisse des bénéfices déclarés par les sociétés mères des États-Unis et une hausse relative des profits de leurs entreprises affiliées à l'étranger. Ces résultats donnent une vision microéconomique de l'influence du transfert stratégique des produits de la propriété intellectuelle sur le calcul des comptes nationaux et internationaux.

16. La communication sur « La comptabilisation comme formation de capital des dépenses de recherche-développement : où est l'erreur ? » de l'Office de statistique des Pays-Bas vise à apporter une nouvelle contribution au débat sur la manière dont la propriété économique des produits de la propriété intellectuelle devrait se comprendre dans une future version du SCN, en envisageant la question sous l'angle de l'ensemble des activités des entreprises multinationales au niveau mondial plutôt que du point de vue fragmentaire que fournissent les données économiques nationales. Dans la chaîne de valeur mondiale des multinationales il est difficile d'affecter les actifs de recherche-développement à une économie nationale. Les comptables nationaux poursuivent leurs recherches sur cette question, au sujet de laquelle les directives internationales sont encore insuffisantes. L'Office de statistique des Pays-Bas entend contribuer au débat en faisant le lien entre monde microéconomique et monde macroéconomique. L'incorporation d'informations sur la structure des entreprises multinationales dans le cadre de comptabilité nationale donnera des indications sur les distorsions présentes dans le monde réel auxquelles sont confrontés les comptables nationaux pour mesurer les activités des multinationales sur la base des données nationales.

17. La communication « Réflexions sur la relation entre les entités ad hoc et la propriété des produits de la propriété intellectuelle des entreprises multinationales » de la Banque centrale de Hongrie exposera les expériences et les discussions récentes dans le pays. Les opérations de transfert sont un phénomène courant dans le contexte de la mondialisation. Elles concernent aussi bien des flux financiers que certaines opérations non financières, comme le transfert de la propriété (juridique) des produits de la propriété intellectuelle, ce qui pose la question de savoir comment les enregistrer et les traiter dans les statistiques macroéconomiques, eu égard aux activités de production qui découlent de ces produits de la propriété intellectuelle. Cette question peut être abordée sous l'angle de la production mondiale ou sous celui de la présence d'entités ad hoc et de leurs opérations. Il s'agit en outre de savoir comment faire concorder les volets production et dépenses dans les comptes nationaux en pareils cas. Des entreprises opérant en Hongrie fournissent des exemples des points d'intersection de ces champs et leur analyse pourrait concourir au débat sur la comptabilisation de ces activités.

b) Partage de données

18. Ce sous-point est consacré à l'état d'avancement des travaux de l'Équipe spéciale de la CEE sur l'échange et le partage de données économiques. Le débat portera également sur l'expérience et les activités des pays et des organisations internationales concernant l'examen des entreprises multinationales, le but étant de renforcer la coopération entre les unités chargées de traiter le cas des grandes entreprises complexes et de prendre des dispositions en vue de les rassembler dans un réseau mondial.

19. Dans son rapport sur l'état d'avancement de ses travaux, l'Équipe spéciale de la CEE décrira des cas réels d'échanges de données et les mémorandums d'accord les régissant, et elle analysera les difficultés et les avantages qui en découlent pour les organismes participants. Sur cette base, elle a dégagé les principaux facteurs entravant ou facilitant l'échange et le partage de données économiques entre les organismes nationaux de statistique. Elle soumettra à discussion 10 aspects différents, dont les facteurs faisant obstacle au partage des données ou le favorisant. L'Équipe spéciale a de plus élaboré une typologie synthétique des entreprises multinationales qui présentent le plus grand intérêt pour un échange de données et a dressé une liste des données critiques à partager. Elle prévoit d'affiner encore cette liste et d'élaborer une description conceptuelle des structures des multinationales. Tous les apports susmentionnés serviront à définir des outils et principes pour l'échange de données. Un groupe de travail composé de membres de l'Équipe spéciale approfondira la réflexion sur les principales conclusions et la marche à suivre. L'Équipe spéciale invitera les pays à réagir et à fournir des renseignements sur les approches novatrices qu'ils mettent en œuvre.

20. La communication sur « Le rôle des unités chargées de traiter le cas des grandes entreprises complexes », établie par le Bureau central de statistique d'Irlande et la CEE, examinera l'organisation de ces unités et leur rôle dans les échanges de données sur les multinationales entre les organismes nationaux de statistique. L'Équipe spéciale évaluera la suite donnée aux recommandations du Guide pour la mesure de la production mondiale et examinera les progrès des pays et les enseignements tirés de l'expérience. Il sera débattu en outre des possibilités s'offrant de constituer un réseau mondial des unités chargées de traiter le cas des grandes entreprises complexes.

21. La communication sur « La mondialisation et les comptes nationaux » de l'Institut italien de statistique exposera les travaux en cours en Italie. La mondialisation a des incidences sur l'ensemble des statistiques officielles. Ces incidences ne peuvent être considérées ni comme un problème spécifique à un domaine, ni comme une question à régler par un petit groupe d'experts. Il faut que les organismes nationaux de statistique formulent des stratégies optimales pour réduire autant que possible les incohérences dans toute la chaîne des statistiques économiques. Un projet conjoint entre la Direction des comptes nationaux et la Direction des statistiques sur les entreprises est mis en œuvre en vue de traiter avec une cohérence accrue les entreprises multinationales pour faire face à ces défis. Dans le nouveau modèle organisationnel de l'Institut, le traitement du cas des grandes entreprises complexes a été confié non pas à un service distinct mais à un réseau d'experts des différents domaines des statistiques relatives aux entreprises ; ces experts coopèrent avec les comptables nationaux pour parvenir à un traitement commun et cohérent des cas spécifiques et complexes. Le principal défi consiste à renforcer l'aptitude de l'Institut à gérer sans incohérence les flux d'information issus des grandes entreprises multinationales.

22. En clôture du débat au titre de ce sous-point relatif au partage des données, il sera procédé à un examen des activités d'Eurostat relatives aux unités chargées de traiter le cas des grandes entreprises complexes.

c) Avancées récentes dans la mesure de la production et de la consommation mondiales

23. L'essor des plateformes numériques et la numérisation de l'économie en général ont des incidences tant sur le mode de fonctionnement des entreprises (automatisation de la production industrielle, par exemple), que sur le mode d'interaction entre les ménages et les entreprises (intermédiation numérique, par exemple). Ce phénomène facilite l'échange de biens et de services, en particulier transfrontières, les consommateurs pouvant se muer en importateurs directs et donc en « consommateurs mondiaux », mais il est porteur de problèmes considérables en matière de mesure. Le débat au titre de ce sous-point apportera un éclairage sur les travaux en cours relatifs à la mesure de l'économie numérique.

24. Le rapport du Groupe consultatif sur l'économie numérique de l'OCDE rend compte de ses conclusions et délibérations à ce jour et expose les progrès accomplis sur la voie de l'élaboration d'un compte satellite de l'économie numérique. L'économie numérique rend difficile à plusieurs égards d'effectuer certaines mesures nécessaires au calcul d'agrégats statistiques macroéconomiques essentiels, comme le PIB. Beaucoup de ces difficultés ne

sont pas nouvelles sur le plan conceptuel, mais le sentiment que la numérisation pourrait aggraver les problèmes pratiques de mesure se fait toujours plus fort. Certaines critiques formulées tiennent à une mauvaise compréhension de ce que le PIB est censé mesurer (à savoir la production d'activités marchandes ou quasi marchandes), tandis que d'autres sont imputables au fait que les statistiques relatives à la numérisation de l'économie sont en grande partie occultées. Dans un premier temps, l'OCDE (Ahmad et Schreyer, 2016) a examiné le cadre conceptuel de la comptabilité du PIB et a conclu qu'il offrait la possibilité de mesurer adéquatement cet agrégat dans une économie numérisée. En dépit de la solidité de ce cadre, la mesure se heurte à des difficultés conceptuelles et pratiques. C'est pourquoi l'OCDE a créé un groupe consultatif sur la mesure du PIB dans une économie numérisée, qui progresse sur la voie de l'élaboration de comptes satellites de l'économie numérique.

25. La communication sur « La mesure des transactions d'Uber, d'AirBnB et de Netflix dans les comptes nationaux du Canada » exposera les efforts déployés par Statistique Canada en vue d'évaluer les incidences des plateformes numériques sur l'économie. La numérisation de l'économie transforme les modes de fourniture et de consommation des biens et services. Face à cette évolution rares sont actuellement les informations statistiques permettant d'appréhender les effets économiques, sociaux et environnementaux d'un monde où le numérique occupe une place grandissante. Les cadres conceptuels existant pour la mesure de l'économie sont aptes à rendre compte des nouvelles transactions numériques, mais l'infrastructure statistique de nombreux organismes nationaux devra sans doute être aménagée afin de leur permettre de surmonter les difficultés que soulève la mesure d'une économie numérique toujours plus disruptive. Il est important que les organismes nationaux de statistique, à l'instar de Statistique Canada, produisent des données propres à aider les décideurs, les entreprises et le public à évaluer les effets que la numérisation a sur l'économie et la société en général.

26. La communication sur la mesure du commerce électronique au Mexique exposera les efforts entrepris par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique pour rendre compte de l'impact de la numérisation sur le PIB. Internet a transformé les modalités des interactions entre les différents acteurs de l'économie et la société, ces interactions pouvant être locales ou internationales. Une des principales difficultés que l'économie numérique soulève est l'évaluation de la contribution du secteur des technologies de l'information et de la communication au PIB, qui est conditionnée par l'évolution de la technologie, l'essor des entreprises numériques et le développement du commerce et des services financiers électroniques. C'est pourquoi l'Institut, dans un premier temps, a mis au point un nouvel indicateur destiné à mesurer la valeur ajoutée apportée par les activités de commerce électronique et à en évaluer le poids dans la valeur ajoutée totale. Les statistiques de base nécessaires au calcul de cet indicateur sont produites à partir de plusieurs sources, telles que les résultats du recensement économique, les enquêtes auprès des entreprises et les enquêtes auprès des ménages. Depuis 2009, le questionnaire de recensements économique comporte une question sur le volume des ventes en ligne. À partir des données issues du dernier recensement et du tableau des ressources et des emplois, l'Institut a estimé qu'en 2013, la part des transactions électroniques dans le PIB du Mexique était de 3 %.

27. Par « économie du partage », on entend en général le partage par voie numérique d'actifs ou de compétences inutilisés. Aucune définition convenue au niveau international n'existe toutefois. Dans sa communication sur « La mesure de l'économie du partage au Royaume-Uni », le Bureau national de statistique du Royaume-Uni proposera une définition pratique de ce concept, ainsi qu'un cadre permettant de recenser les entreprises et les utilisateurs concernés. Ce cadre conceptuel sert de support à la collecte et à la diffusion de statistiques relatives aux activités de l'économie du partage. Les nouvelles statistiques descriptives relatives au secteur des entreprises incorporées dans les comptes nationaux mettent font en outre apparaître certaines caractéristiques des entreprises de l'économie du partage, telles que coût du travail, dépenses de publicité et de marketing et chiffre d'affaires. Le Bureau fournit de nouvelles estimations relatives au nombre et aux caractéristiques des personnes qui utilisent une application ou un site Web pour réserver un hébergement ou un service de transport auprès d'une autre personne. Il a de plus mis en route un projet de science des données en vue de réfléchir à la possibilité de recenser systématiquement les entreprises de l'économie du partage au regard de variables comme la date de naissance, le chiffre d'affaires, la classification type par industrie en vigueur au

Royaume-Uni (compatible avec la NACE Rév.2) et l'emploi. Prises ensemble, ces données fournissent un aperçu inestimable des activités de l'économie du partage au Royaume-Uni.

d) Mesure des incidences de la mondialisation

28. La mondialisation est porteuse d'une tension considérable entre la nature de l'activité économique et le système de mesure destiné à en rendre compte. L'unité d'analyse est la zone économique (« l'île ») et la tâche consiste à mesurer l'activité économique de l'île et les transactions entre les îles. Mais, toujours plus, les entreprises se mondialisent, la propriété se mondialise et l'activité économique se fragmente géographiquement. Dans leur communication sur « La détermination de l'empreinte internationale des entreprises mondialisées », la Banque des règlements internationaux et la Banque centrale d'Irlande analyseront plusieurs problèmes découlant de cette tension, en tireront des enseignements et proposeront des moyens d'y faire face.

29. La Division de statistique de l'ONU présentera l'état d'avancement des travaux du Groupe d'experts sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique et fournira des renseignements actualisés sur l'élaboration du manuel de comptabilité pour les chaînes de valeur mondiale eu égard aux recommandations que le Groupe d'experts a formulées à sa dernière réunion en juin 2017.

Point 6. Rôle des comptes satellites dans la comptabilité nationale

Organisateur : Statistique Canada

Contributions : Service national de statistique d'Arménie ; Office de statistique de Finlande ; Bureau central de statistique de Hongrie ; Office de statistique d'Indonésie (Badan Pusat Statistik (BPS)) ; Institut national de statistique et de géographie du Mexique ; Office de statistique de Norvège ; Office national de statistique du Royaume-Uni ; Bureau d'analyse économique des États-Unis ; CEE

30. Depuis un certain nombre d'années, les pays tendent toujours plus à établir des comptes satellites. La société et l'économie évoluant, les comptes satellites offrent aux organismes de statistique un moyen commode et efficace d'expérimenter et de fournir aux utilisateurs des informations pertinentes qui répondent à leurs besoins particuliers. Le SCN 2008 présente deux types de comptes satellites. Ceux du premier type impliquent une réorganisation des classifications ou des données (par exemple des agrégats plus détaillés ou des agrégats de remplacement) et l'ajout éventuel d'informations venant en complément des comptes principaux existants. Les comptes satellites de ce type ne modifient pas les concepts sous-jacents au système de base mais ils apportent un éclairage sur un secteur, un groupe de produits ou une activité en particulier. Les comptes satellites du second type supposent de modifier les concepts sous-jacents au système de base. Il pourrait s'agir en particulier de modifier les notions de production (par exemple en y incluant les activités bénévoles), de consommation ou de formation de capital. Au titre de ce point, les pays parleront de leur expérience des deux types de comptes satellites ainsi que des travaux des équipes spéciales de la CEE sur les comptes satellites pour l'éducation et la formation et sur les comptes satellites des travaux domestiques non rémunérés. Enfin, les discussions porteront sur l'avenir de la comptabilité satellite dans le cadre de la comptabilité nationale.

31. Le rapport de l'Équipe spéciale sur les comptes satellites pour l'éducation et la formation fournira des renseignements sur les progrès réalisés dans l'application à titre expérimental des comptes satellites pour l'éducation et la formation dans différents pays de la CEE. Le Guide sur la mesure du capital humain (2016) constitue une première tentative de parvenir à une estimation et à une comptabilisation du capital humain qui soient conformes aux principes de la comptabilité nationale et soient comparables entre les pays. Le Guide recommande aux pays, comme prochaine étape, de mettre au point un compte satellite pour l'éducation et la formation. En plus de fournir une estimation du montant total des dépenses en matière d'éducation et de formation et, partant, d'améliorer les mesures du capital humain fondées sur les coûts, un tel compte satellite a pour objectif d'établir une distinction entre diverses dépenses, notamment en identifiant les modalités de financement de ces dépenses. Un tel compte élargit légèrement le champ de la production retenu dans le système de comptabilité nationale, en intégrant le produit résultant des dépenses que les

employeurs consacrent en interne à l'éducation et à la formation. On exposera les résultats de la mise en place à titre pilote de comptes satellites pour l'éducation et la formation dans plusieurs pays, ainsi que certaines des difficultés méthodologiques mises en évidence à ce jour, dont la mesure des formations en interne, des stages et des dépenses auxiliaires.

32. La communication de l'Office national de statistique du Royaume-Uni sur « Les comptes satellites pour l'éducation et la formation du Royaume-Uni » portera en particulier sur les principaux objectifs de l'établissement de tels comptes. Elle apportera des précisions sur la méthode et les sources de données utilisées au Royaume-Uni. Enfin, et surtout, elle présentera les principaux tableaux du compte satellite pour l'éducation et la formation et l'analyse des résultats.

33. Le « Guide sur l'évaluation des travaux domestiques non rémunérés », élaboré par l'Équipe spéciale de la CEE, répond à la nécessité d'aller au-delà de la mesure des activités marchandes dans les statistiques économiques. La non-comptabilisation des travaux domestiques non rémunérés peut introduire une distorsion dans divers domaines d'analyse économique. Reconnaître et évaluer comme il convient les travaux domestiques non rémunérés permettraient de mieux apprécier les incidences économiques et sociales des politiques envisagées. Le Guide vise à aider les organismes nationaux de statistique à choisir et à appliquer des méthodes d'évaluation de la production de services pour compte propre et à établir des comptes satellites des ménages. L'Équipe spéciale se composait de représentants de dix organismes nationaux de statistique, d'organisations internationales et d'universités et était dirigée par l'Office national de statistique du Royaume-Uni. La réunion plénière de la CSE a approuvé le Guide en 2017.

34. La communication de l'Office de statistique de Finlande sur « Les comptes satellites des ménages » présentera les séries chronologiques pour la période 2001-2012 et contiendra des renseignements plus détaillés sur les résultats pour 2012, obtenus en se conformant au Guide de la CEE sur l'évaluation des travaux domestiques non rémunérés.

35. La communication sur « L'utilisation des mégadonnées pour renforcer le compte satellite du tourisme du Mexique » expose l'expérience acquise par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique s'agissant d'utiliser de nouvelles sources de données pour améliorer les statistiques. Le Mexique établit actuellement sept comptes satellites concernant respectivement la culture, les institutions à but non lucratif, l'environnement, la santé, le tourisme, le travail non rémunéré et le logement. L'Institut entend en outre améliorer l'évaluation des services écosystémiques et de l'économie sociale, du capital humain, des transports, de la construction, de la comptabilité générationnelle, de l'économie numérique, de l'économie illégale et de la sécurité. Le compte satellite du tourisme revêt une grande importance pour le Mexique car il lui permet de mesurer le développement d'une des plus importantes activités créatrices de revenus et d'emplois de son économie. L'utilisation des mégadonnées pourrait être étendue à d'autres domaines, comme la culture et l'environnement, en s'inspirant de l'expérience acquise dans le secteur du tourisme.

36. La communication du Bureau central de statistique de Hongrie sur « Le compte satellite du tourisme » décrit l'évolution de l'élaboration des comptes satellites du tourisme depuis leur première publication en 2004. La section des statistiques du tourisme est chargée de ces travaux, en coopération avec le service de la comptabilité nationale et le service de la population active. Ces travaux, menés d'abord par le Ministère de l'économie nationale, reçoivent depuis peu l'appui de l'Agence hongroise de tourisme. L'établissement des comptes du tourisme a été suspendu entre 2010 et 2013 suite à de nouveaux changements de méthodologie, mais des calculs ont été effectués par la suite pour compléter ces séries chronologiques et en assurer la continuité. La méthodologie suivie à l'heure actuelle est conforme aux recommandations internationales. Cette démarche devrait permettre de mesurer l'importance socioéconomique du tourisme et d'assurer la comparabilité des statistiques du tourisme avec celles d'autres secteurs économiques et d'autres pays. L'analyse de la structure du tourisme (valeur ajoutée, création d'emplois et investissements par branches) constitue un autre objectif.

37. La communication du Bureau d'analyse économique des États-Unis sur « La création d'un compte satellite des loisirs de plein air » décrit les nouveaux travaux visant à établir un tel compte satellite. Elle passe en revue le contexte aux États-Unis, en indiquant comment et pourquoi le projet a été lancé, et présente les arrangements institutionnels, les intérêts des acteurs concernés, les traits saillants de la méthodologie et des sources de données et les difficultés en la matière, les résultats préliminaires et les prochaines étapes.

38. La communication sur « Le secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages dans les comptes nationaux arméniens » donne un aperçu des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ainsi que des sources de données et des méthodes utilisées pour établir les comptes. Entre juillet et août 2016, le Service national de statistique de l'Arménie a mené une enquête sur les ISBLSM dans le but de recueillir des données en vue de déterminer les sources de financement des ISBLSM et les classes de produits et d'activités visées dans les comptes nationaux auxquelles rattacher les produits et activités des ISBLSM, de mesurer l'emploi et la rémunération des travailleurs et d'évaluer la consommation intermédiaire, l'investissement, les transferts, ainsi que les autres dépenses courantes et les aides à l'investissement.

39. La communication sur « L'établissement des comptes satellites en Indonésie » présentera l'expérience acquise par l'Indonésie en la matière, dont le point de départ a été l'élaboration, en 1975, d'un tableau national d'entrées-sorties et d'une matrice nationale de comptabilité sociale. À l'époque, les travaux étaient appuyés par l'Office de statistique des Pays-Bas et le Gouvernement japonais. Par la suite, le champ couvert par les comptes satellites a été étendu aux séries de données nationales sur les flux de fonds, à la matrice de comptabilité sociale et financière de 2005 et aux comptes satellites du tourisme aux niveaux national et régional. Avant 2015 les comptes satellites établies n'étaient pas en totale cohérence avec certains autres agrégats statistiques, à savoir le PIB, le PIB régional ou la balance des paiements, car le cadre de comptabilité nationale de l'Indonésie n'était pas encore entièrement au point. En 2015, l'Indonésie a commencé à appliquer un cadre de comptabilité nationale, avec l'aide du Bureau de statistique de l'Australie et du FMI, puis a établi et publié le tableau d'entrées-sorties relatif à 2010. Ces dernières années, l'Indonésie a publié d'autres comptes satellites cohérents, comme les comptes satellites du tourisme de 2016, le tableau d'entrées-sorties de l'économie créative relatif à 2014 et le PIB marin sur la période 2010-2016. L'Indonésie publiera prochainement la matrice de comptabilité sociale relative à 2010 et élaborera des comptes environnementaux. La communication exposera les nombreux avantages que présente l'établissement de comptes satellites, tant pour les utilisateurs des statistiques que pour les statisticiens, ainsi que certaines des difficultés rencontrées.

Point 7. Difficultés à surmonter pour maintenir la cohérence des séries chronologiques

Organisateur : Bureau d'analyse économique des États-Unis

Contributions : Banque centrale d'Arménie ; Bureau central de statistique d'Israël ; Banque nationale de Moldova ; Office national de statistique de Mongolie ; Office de statistique des Pays-Bas ; Office de statistique de Norvège ; Bureau d'analyse économique des États-Unis ; Eurostat ; OCDE et Division de statistique de l'ONU

40. Le débat au titre de ce point sera axé sur les traits saillants de l'établissement de séries statistiques chronologiques et les difficultés rencontrées. L'objectif est de partager des exemples de pays concernant la gestion de la révision des séries chronologiques, ainsi que des réflexions sur les politiques de révision, pour ce qui est en particulier de concilier la nécessité d'actualiser les séries chronologiques, les contraintes liées aux ressources et les demandes concurrentes de ressources. Le débat portera sur le fondement logique des politiques de révision et l'évolution de ces politiques dans le temps, sur les décisions concernant la nécessité et les moyens d'harmoniser les politiques de révision, ainsi que sur l'expérience acquise dans l'emploi des techniques de rétropolation et de prévision immédiate en vue d'améliorer les séries statistiques chronologiques.

41. La communication sur « Les considérations relatives aux séries chronologiques dans l'actualisation des comptes économiques nationaux des États-Unis » traitera du point de vue du Bureau d'analyse économique des États-Unis sur les aspects déterminants et les difficultés que présente l'établissement de séries statistiques chronologiques pour la comptabilité nationale. La communication exposera l'approche mise en œuvre pour réviser les séries chronologiques à partir des données des comptes nationaux et internationaux et d'autres sources, ainsi que les nouvelles conceptions du Bureau concernant les politiques de révision des comptes économiques nationaux et les raisons de leur évolution dans le temps. La communication présentera en outre les avantages qu'offrent et les arbitrages que supposent les différentes approches en matière de réropolation et de prévision immédiate en procédant à des évaluations comparatives. Enfin, elle donnera un aperçu des nouvelles considérations relatives à l'estimation des comptes nationaux américains et de leurs différences avec la pratique actuelle, tenant pour l'essentiel à l'objectif de publication simultanée des agrégats dépenses, revenu et production du PIB.

42. La communication sur « Le recours à la réropolation pour réviser la base de la comptabilité nationale » présente des méthodes élaborées récemment par l'Office de statistique des Pays-Bas pour réropolier des séries chronologiques aux fins de l'établissement des tableaux entrées-sorties et des comptes des secteurs institutionnels. Ces nouvelles méthodes ont pour principal objectif de réduire le temps nécessaire pour procéder à des réropolations afin de réviser la base. Les avantages et inconvénients des méthodes appliquées seront débattus.

43. La communication du Bureau central de statistique d'Israël sur « Le processus de révision des comptes nationaux israéliens » expose en détail le conflit évident entre exigence de qualité et exigence de rapidité pour la publication des données de comptabilité nationale. La nécessité de publier ces données en peu de temps après la clôture de l'exercice comptable concourt à réduire la précision des données publiées, qu'il faut donc réexaminer et réviser ultérieurement. Résoudre ce conflit est un enjeu des statistiques macroéconomiques. La communication décrira le processus et l'expérience acquise en matière de traitement des données pour les comptes nationaux israéliens. Elle présentera en particulier la procédure de publication des estimations initiales du PIB et de ses principales composantes, ainsi que la politique et les modalités de réexamen et de révision ultérieurs. Elle exposera en outre les résultats d'une analyse des raisons et de la portée de la révision des estimations annuelles et trimestrielles des comptes nationaux.

44. La communication de la Banque nationale de Moldova sur « Les difficultés rencontrées dans l'élaboration des séries chronologiques pour les comptes internationaux lors du passage du MBP5 au MBP6 » exposera les enseignements tirés du processus de passage au MBP6, qui a pris quatre ans. Un effort supplémentaire devrait être fait en 2018 pour procéder au rapprochement des séries chronologiques annuelles de la position extérieure globale avec les données de la balance des paiements jusqu'en 2009 d'une part, et des données annuelles relatives à la position extérieure globale avec la dette extérieure pour 2001-2008 d'autre part. Lors du processus de passage, des indicateurs statistiques supplémentaires ont été élaborés selon la méthode précédente. Le passage s'est effectué progressivement et a donné lieu à la fourniture d'explications méthodologiques aux utilisateurs de statistiques.

45. La communication sur « L'approche intégrée de la révision des comptes nationaux et de la balance des paiements » exposera comment l'Office de statistique de Norvège tient actuellement des séries chronologiques harmonisées en s'appuyant sur les enseignements tirés des principales révisions antérieures. En Norvège, les chercheurs ont toujours insisté pour avoir à leur disposition des séries chronologiques longues cohérentes. La cohérence entre les séries annuelles et trimestrielles, ainsi qu'entre les comptes nationaux, la balance des paiements et les statistiques de finances publiques est une préoccupation majeure. Une grande attention a donc été portée à l'harmonisation de la politique de révision, tant au sein de l'Office de statistique de Norvège qu'avec les organisations internationales. L'Office publie actuellement des séries chronologiques annuelles cohérentes remontant à 1970 et des séries trimestrielles remontant à 1978.

46. La communication sur « L'actualisation des séries chronologiques du PIB au moyen du tableau annuel des ressources et des emplois » expose comment l'Office national de statistique de Mongolie procède à l'heure actuelle à l'établissement des tableaux des ressources et des emplois (TRE). Les TRE permettent d'appréhender en détail la situation économique du pays, la structure de l'économie nationale, les interconnexions et le rôle des principaux secteurs d'activité. Les TRE rendent compte en outre de la fourniture de biens et de services destinés à la consommation intermédiaire et de la consommation finale. Les TRE sont le point de départ de l'établissement des comptes nationaux car ils permettent d'obtenir des estimations cohérentes et concordantes du PIB sous les angles de la production, des dépenses et du revenu. La Mongolie établit des TRE annuels depuis 2011. La communication décrit la méthodologie appliquée actuellement pour élaborer les tableaux, les sources de données, notamment l'usage fait des résultats du MBP5 et du MBP6, les problèmes et les défis futurs.

47. La communication de la Banque centrale d'Arménie sur « L'harmonisation des politiques de révision de la balance des paiements et des comptes nationaux » exposera les faits nouveaux concernant la formulation des politiques en matière de révision de la balance des paiements et des séries statistiques de la comptabilité nationale. Depuis 2011, la balance des paiements est établie par la Banque centrale. En 2014, cette dernière a cessé de recueillir et de publier des données selon les indications du MBP5 et a adopté une politique de révision de la balance des paiements et des comptes extérieurs. La Banque centrale et l'Office national de statistique ont conclu plusieurs accords formels ou informels de coopération, qui portent en particulier sur la révision des données, la révision du calendrier et l'échange de données entre ces deux organismes.

48. La communication d'Eurostat sur « L'harmonisation des politiques en matière de révision dans l'UE » décrit les efforts déployés récemment par les pays de l'UE pour mieux harmoniser les politiques de révision de routine et de révision de la base entre les pays et dans tous les domaines (par exemple la comptabilité nationale et la balance des paiements).

49. Il existe une forte demande de directives méthodologiques relatives à l'utilisation de techniques de réropolation aux fins de maintenir la cohérence des séries chronologiques dans la comptabilité nationale. La Division de statistique de l'ONU est donc en train d'élaborer un « Manuel sur la réropolation en comptabilité nationale » qui contiendra des directives et des conseils adaptés à l'intention des organismes nationaux de statistique. Ce manuel abordera en détail la nécessité de disposer de données de comptabilité nationale réropolées, la conception et la gestion du processus de réropolation, les différentes méthodes de réropolation, l'assurance qualité et les questions de communication.

Point 8. Nouvelles sources de données et dernières innovations en matière d'établissement des comptes nationaux et internationaux

Organisateur : Office national de statistique du Royaume-Uni

Contributions : Bureau de statistique de l'Australie ; Statistique Canada ; Banque de Finlande ; Banque d'Italie ; Office national de statistique du Royaume-Uni ; Centre commun de recherche de la Commission européenne et Eurostat

50. La communication sur « Les améliorations récentes visant à maintenir la qualité des comptes nationaux en Australie » exposera certains des améliorations que le Bureau de statistique de l'Australie a apportées afin de maintenir et d'améliorer la qualité des comptes nationaux du pays. Ces améliorations permettront au Bureau de répondre aux besoins actuels et nouveaux des pouvoirs publics, des entreprises et de la communauté. En 2017, les premiers comptes annuels de l'emploi en Australie ont été publiés pour les périodes 2010-2011 à 2015-2016. Des travaux sont en cours pour élaborer des comptes trimestriels de l'emploi à publier une semaine après les comptes nationaux trimestriels. Une importance accrue a été attachée à l'utilisation des données administratives aux fins de la comptabilité nationale. L'Australie commence en outre à recourir à l'optimisation sous contrainte pour équilibrer les comptes. En 2018, cette technique sera mise à l'essai pour établir des tableaux entrées-sorties, l'objectif étant de l'étendre aux différents comptes. Les avantages qu'offre cette technique très performante sont notamment de réduire la charge de travail liée à l'équilibrage et de permettre ainsi au personnel de se concentrer sur les analyses d'expert.

51. La communication de Statistique Canada « Que se passe-t-il lorsque vous demandez aux Canadiens d'indiquer à quel prix ils achètent leur cannabis ? » donnera un aperçu des différentes activités que mènent diverses instances gouvernementales pour évaluer les incidences économiques et sociales de la légalisation du cannabis. La production, la consommation et la distribution de cannabis étant actuellement illégales, le Gouvernement canadien a dû recourir à des méthodes non traditionnelles pour établir et évaluer la prévalence de l'usage, la consommation et la production de cannabis au Canada. La communication exposera certaines des méthodes novatrices mises à l'essai, ainsi que les enseignements tirés.

52. La communication « Le cadre régissant la collecte des données des institutions financières monétaires à la Banque de Finlande » présente une étude de cas sur le processus de collecte de ce type de données à la Banque de Finlande, ainsi que sur les outils et les services connexes. En Finlande, les obligations en matière de communication de statistiques incombant aux institutions financières monétaires ont été intégrées dans un cadre unique. Les ensembles de données recueillies au niveau granulaire permettent d'établir des statistiques à différentes fins et présentent différents niveaux d'agrégation à partir du même ensemble de données cohérentes. La Banque de Finlande établit les séries chronologiques destinées à la BCE et aux organisations internationales. Des données sont en outre transmises par pipeline de transport de données à l'Office de statistique de Finlande pour l'établissement de la balance des paiements et des comptes financiers. Les besoins en données à des fins de surveillance ne sont pas pris en considération dans la collecte de données statistiques, mais l'autorité de surveillance financière est habilitée à utiliser les statistiques à ces fins. L'enquête couvre toutes les unités de la population cible. Les deux modes de collecte de données sont les suivants : des fichiers de données correspondant au cadre prédéfini de présentation des rapports ; un questionnaire d'enquête en ligne. En outre, une partie de la validation des données est déjà intégrée au stade de leur collecte. La charge de travail est réduite au minimum en recueillant directement et uniquement la partie des données qui ne peuvent être extraites des sources de référence. Une fois saisies dans les systèmes, les données sont enrichies et toutes les estimations nécessaires sont effectuées. La coopération avec les répondants, qui constitue un élément important des travaux statistiques, est assurée par la tenue de séminaires et la fourniture d'un appui continu aux intéressés. La satisfaction des répondants est évaluée annuellement au moyen d'une enquête de satisfaction. L'objectif est de parvenir à un degré élevé tant de qualité des services que de satisfaction chez les fournisseurs et les utilisateurs de données.

53. La communication de la Banque d'Italie sur « Les investissements des ménages dans des produits financiers sous gestion italienne » analyse pour la première fois la composition des investissements de portefeuille détenus par les ménages italiens sous forme d'instruments italiens de gestion d'actifs sur la période 2014-2016. L'objectif est de déterminer la destination finale de l'épargne des ménages et de fournir des éléments pouvant servir à évaluer les différents types de risques auxquels les épargnants sont exposés. Les résultats montrent que le portefeuille indirect se compose essentiellement d'obligations d'État italiennes et que la part des obligations et actions privées italiennes est négligeable. Ces trois dernières années, la part des titres et actions émis par des sociétés et des intermédiaires étrangers s'est accrue : à la fin de 2016 la part des investissements indirects des ménages italiens placés dans des entreprises non financières françaises ou américaines a dépassé celle de leurs investissements indirects placés dans des entreprises non financières italiennes. La part accrue des fonds communs de placement est attribuable presque entièrement à la création de fonds de droit luxembourgeois. La reclassification des investissements indirects a fait apparaître un accroissement de la part des titres de créance italiens (obligations d'État) et des placements à l'étranger (titres de créances et parts de fonds communs de placement) dans la composition des actifs financiers des ménages italiens.

54. L'accroissement du volume et de la diversité des sources de données permettant d'assurer et d'améliorer la qualité des statistiques économiques est une véritable aubaine pour les organismes nationaux de statistique. La communication sur « La science des données, les mégadonnées et les statistiques économiques, y compris la "mesure ultrarapide du PIB" » décrira comment le campus universitaire de la science des données de l'Office national de statistique du Royaume-Uni utilise les outils de la science des données et les

techniques d'apprentissage automatique, ainsi que les sources de mégadonnées, pour mieux comprendre l'économie du pays. L'exposé couvrira le programme de travail du campus, à savoir :

- La croissance des PME ;
- Les estimations de PIB régional ;
- Les « mesures ultrarapides du PIB » ;
- Les indicateurs sociaux et économiques tirés d'images ;
- Les produits Internet et le commerce de marchandises.

55. La communication du Centre commun de recherche de la Commission européenne et d'Eurostat « Aperçu du processus d'établissement des tableaux des ressources, des emplois et des entrées-sorties interpays de l'UE (projet Figaro), en insistant sur le traitement des biens envoyés à l'étranger pour transformation » examine l'élargissement, du niveau national au niveau international, des tableaux des ressources, des emplois et des entrées-sorties. Il s'agit de ventiler les exportations nationales figurant dans les tableaux nationaux des ressources et des emplois (f.o.b) par pays de destination (et industries importatrices) et par type d'utilisation (intermédiaire ou finale), ce qui permet alors d'établir des estimations indirectes des importations de biens et de services intermédiaires et finaux dans les pays d'origine (et des produits exportés). L'inverse est aussi possible, en ventilant par pays d'origine les importations figurant dans les tableaux nationaux des ressources et des emplois. Ces deux approches ne devraient pas différer, en principe, pour autant que la mise en regard des échanges bilatéraux entre les pays soit équilibrée au niveau de chaque bien ou service et que l'on procède à une évaluation f.o.b. des exportations et des importations. Tel n'est cependant pas le cas dans les statistiques officielles, en raison principalement des asymétries commerciales et des méthodes différentes d'évaluation des exportations (f.o.b.) et des importations (c.a.f.). La communication justifie le choix de la première approche pour différentes raisons et décrit l'ensemble du processus d'établissement des tableaux des ressources, des emplois et des entrées-sorties interpays européens, en insistant sur la vision équilibrée des échanges et le traitement des biens expédiés à l'étranger pour transformation, en fournissant notamment des indications sur les hypothèses ayant dû être retenues en l'absence de données officielles sur les partenaires commerciaux, les types de commerce et la destination des produits transformés.

Point 9. Travaux futurs et adoption du rapport

56. Des propositions concernant les travaux futurs seront présentés et examinés à cette séance. Le rapport contenant les principales décisions prises à la réunion sera soumis aux participants pour adoption.

Point 10. Questions diverses

57. Les participants qui souhaiteraient proposer l'examen de questions au titre de ce point sont invités à en informer le secrétariat dès que possible.
